

**TITRE (à proposer)**

*Au collège Charpak, tableaux interactifs et tablettes supplantent craies et livres*

**Le numérique, une chance pour l'école ? (à compléter)**

Au collège Georges-Charpak de Goussainville (Val-d'Oise), un établissement de 450 élèves qui vient de vivre sa septième rentrée, l'équipe pédagogique n'a pas attendu la promesse faite par François Hollande, le 2 septembre, d'un « grand plan numérique pour l'école de la République », pour « incuber les bonnes pratiques » et « miser sur une pédagogie transversale », assure Xavier Domenech, le principal. Ainsi les professeurs se sont très vite saisis des manuels numériques, qu'un petit tiers seulement des enseignants français manient aujourd'hui – le chiffre provient de l'enquête révélée par *Savoir Livre*, association regroupant six éditeurs scolaires, mardi 30 septembre. Et pour cause : Charpak compte parmi la vingtaine de « collèges connectés » de France, des sites pilotes sélectionnés par le ministère de l'éducation nationale, en 2013, pour développer les usages pédagogiques du numérique.

Assises le dos haut mur, les genoux repliés, Chaïma et Anissa, 14 ans, échangent à voix basse dans le couloir du premier étage, l'air inspiré. L'une tripote son MP4, l'autre sa clé USB. Ce n'est pas parce qu'elles chahutaient qu'elles ont dû quitter la classe. Au contraire : ce lundi, la totalité des élèves de la 3<sup>e</sup> « 302 » vont et viennent entre leur salle d'anglais et le couloir baigné de lumière de ce vaste établissement de béton et de verre. En jeu : un exposé sur « les stéréotypes chez nos voisins européens », explique Jennifer Vieira, leur enseignante d'anglais. « J'ai lancé la consigne. Pour le reste, je les laisse libres... » Libres de leurs mouvements ; libres, aussi, d'utiliser tous ces outils « high-tech » dont les adolescents raffolent et que l'établissement met à leur disposition : ordinateurs, lecteurs audio et vidéo, baladeurs, tablettes...

Pour leur exposé, Chaïma et Anissa se sont laissé séduire par la Belgique. « Non, les Belges ne mangent pas que des moules-frites », soufflent les jeunes filles dans un anglais approximatif mais qui fait bien rire leurs camarades. L'enseignante les filme avec une tablette. Au terme de leur petite performance, celle-ci leur servira à s'autoévaluer. « C'est mieux pour mesurer nos progrès », assure Anissa. « Et ça motive, renchérit Chaïma. On a plus envie de participer. »

Même couloir, autre salle : avec sa 3<sup>e</sup> « 303 », Edwige de Boers, enseignante d'histoire-géographie, ne rencontre pas non plus de problèmes de participation. Sa séquence – « Lyon, de la ville à l'espace rural » – a beau laisser quelques élèves indifférents, Elyes, Adrien et Rayan ne cessent, eux, de lever le doigt. Sur le tableau numérique interactif qui équipe sa salle – comme toutes celles du collège –, l'enseignante a projeté un fond de carte, vierge. À intervalles réguliers, elle clique sur l'écran blanc avec un stylet, et fait se superposer les légendes puisées dans un manuel numérique : le centre-ville de Lyon, sa banlieue, les transports... À chaque clic, la magie opère : l'attention des adolescents monte d'un cran.

La jeune femme, qui vient d'effectuer sa quatrième rentrée, estime avoir trouvé dans ces nouveaux outils un allié de poids. « Un cours sur le grand Lyon, ce serait plus compliqué dans des conditions classiques. Là, si les élèves n'écoutent pas, j'éteins l'écran... et ils se taisent immédiatement. Quand j'ai un problème technique, ils viennent m'aider, ça les valorise ! Et puis pour des jeunes peu familiers des livres, c'est plus attractif, plus naturel », confie-t-elle. Presque une évidence pour des « digital natives » – ces « natifs du numérique », pour reprendre l'expression popularisée par l'Américain Marc Prensky, qui passent plus de temps devant les écrans que sur les bancs de l'école.

À Charpak, l'« évidence » est partagée par les adultes. Au plan national, ce n'est pas toujours le cas : si l'enquête auprès de 15 000 enseignants communiquée par *Savoir Livre*, mardi, atteste d'un doublement des usages des manuels numériques en trois ans, ceux-ci restent le fait d'un

« tiers des enseignants seulement. Le taux frôle 40% dans le secondaire, mais ne dépasse pas 20% au primaire.

« La pédagogie bouge progressivement en classe, assure Sylvie Marcé, vice-présidente du Syndicat national de l'édition (SNE), mais à la maison, l'appropriation reste encore marginale », reconnaît-elle. Les usages individuels des manuels numériques par les élèves n'atteignent que... 7%. « Ces outils sont pourtant le levier de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques du 21<sup>e</sup> siècle », ajoute Mme Marcé, consciente que des progrès restent à concrétiser, tant sur le plan de l'équipement que de l'accompagnement.

Selon l'édition 2014 de l'enquête Profetic, communiquée par le ministère à la rentrée, près de neuf enseignants sur dix (89%) déclarent s'être formés par eux-mêmes au numérique. Autant le jugent profitable à leur enseignement... mais un sur deux seulement est convaincu des « atouts » qu'il représente en éducation.

« J'ai encore beaucoup à faire, et beaucoup à me former, pour valoriser toutes les dimensions du manuel numérique, confirme Edwige de Boers, l'enseignante d'histoire-géographie. Mais c'est enthousiasmant, cette marge de progrès ! » Un cap a été fixé par le gouvernement, qui vise une centaine de « collèves connectés » à la rentrée 2015. Pour 2016, l'objectif est plus ambitieux encore : l'équipement en matériel informatique et la dématérialisation des contenus devraient figurer en bonne place dans le plan « e-éducation » relancé par le chef de l'État et dont on attend des précisions au mois d'octobre.

Au collège Charpak, les « manuels papier » n'ont pas été abandonnés pour autant. « Mais ils restent à la maison », observe le principal, Xavier Domenech, pas peu fier de permettre à ses élèves de se déplacer le cartable délesté de plusieurs kilos de livres. « Pour les 6<sup>e</sup>, les habitudes ont la dent dure, conclut-il : ils mettent un bon mois à accepter de circuler légers ! »

Mattea Battaglia, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 2014 // 950 mots env.

- 
- 1) Identifiez la structure du texte, en délimitant ses grandes masses. Indiquez pour cela les lieux de coupe (écrivez par exemple : « coupure entre la ligne x et la ligne y ») et proposez des intertitres pour les différentes parties que vous aurez repérées.
  - 2) Recensez les différents locuteurs intervenant dans le texte et montrez quel est leur rôle dans l'argumentation de l'article. Réalisez cela sous la forme d'un tableau. (Les différentes prises de parole d'un même locuteur valent pour un seul « rôle ».)
  - 3) Proposez le titre de cet article (la phrase *Au collège Charpak, tableaux interactifs et tablettes supplantent craies et livres* est le chapeau de l'article)
  - 4) L'introduction du texte a été tronquée (il n'en reste que la première phrase). À vous de la rédiger, en tenant compte du développement de l'article et des règles générales d'une bonne introduction.
  - 5) Proposez une autre conclusion, mieux en phase avec la tonalité du texte.

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre de votre choix, à condition de bien indiquer leur numéro. Les questions 1 et 2 valent cinq points chacune ; les questions 4 et 5 valent quatre points chacune ; la question 3 vaut deux points.

Rédiger un texte de synthèse de ces documents, en 400 mots ( $\pm 10\%$ )

## Clavier ou stylo ? La question hante les amphis

Depuis quelques années, les ordinateurs portables envahissent les amphis des universités et des écoles. Certes, le rythme de l'invasion dépend des établissements et de l'aisance matérielle des familles. Mais, globalement, « ça a explosé ces dernières années, c'est frappant, constate Renaud Dorandeu, directeur du département licence sciences des organisations à Paris-Dauphine. Or on ne prend pas des notes de la même manière selon qu'on le fait sur un cahier ou que l'on dispose d'un ordinateur, cela modifie le rapport que les étudiants ont à l'écrit. Nous tâchons de tout faire pour éviter de transformer cela en problème. »

Devant l'omniprésence silencieuse d'écrans diffusant une lumière bleutée sur les visages absorbés des étudiants, les enseignants s'interrogent : quelles conséquences cela aura-t-il, *in fine*, sur les apprentissages ? La question est centrale, et les réponses encore rares. D'où l'intérêt de la récente étude de deux professeurs américains, P. Mueller et D. Oppenheimer, dans *Psychological Science* (avril 2014). Ils démontrent que les étudiants qui prennent des notes de manière traditionnelle ont de meilleurs résultats que ceux qui retranscrivent le cours mot à mot sur ordinateur.

Alors, faux ami, l'ordinateur portable ? Un étudiant qui prend son cours en notes sur écran a l'impression d'être plus efficace qu'avec un stylo et un cahier. Certes, il retranscrit davantage de mots, mais en la matière la quantité n'est pas la qualité : avec un stylo et un cahier, on note moins, mais on note mieux. Les deux chercheurs ont en effet établi que le fait d'avoir emmagasiné davantage d'informations grâce à l'ordinateur ne donne aucun avantage sur le long terme : même au bout d'une semaine, les étudiants qui ont utilisé l'écriture cursive ont de meilleurs résultats. La fonctionnalité d'un clavier permet certes de retranscrire un discours mot à mot. Avec un stylo cependant, l'étudiant est obligé de « traiter l'information et de la reformuler dans ses propres mots », processus qui induit un apprentissage plus efficace.

En France, certains professeurs ont l'intuition du même phénomène. « Les étudiants de première année de licence qui prennent des notes sur ordinateur ne sont pas encore majoritaires : de 20 % à 30 % d'entre eux. Mais leur prise de notes ne nous paraît pas assez efficace, explique Gabrielle Tichtinsky, maître de conférences à l'université Joseph-Fourier de Grenoble, responsable de la L1 biologie. C'est un sentiment diffus, mais partagé par les enseignants. Et nous commençons à avoir des résultats décevants en L1. »

Déficit d'assimilation des connaissances ? « Oui », constate Geoffroy Lauvau, qui enseigne la philosophie politique à Paris-Sorbonne, à Panthéon-Assas et à Sciences Po Paris. M. Lauvau reconnaît que la présence d'ordinateurs pendant les cours permet de rendre ceux-ci « interactifs ». Mais, avec les portables, « les étudiants ont l'impression de prendre des notes plus vite », observe M. Lauvau. « Le cours va donc lui-même plus vite, et en réalité, ils notent moins. J'observe une déperdition d'informations, même s'il est difficile de l'imputer au seul usage de l'ordinateur. La société entière développe un rapport plus distancié à l'écrit. »

Quoi qu'il en soit, l'enseignant déplore dans les copies de ses étudiants « un propos souvent mal structuré. Le passage de la pensée à l'écrit est plus problématique qu'avant ». Même constat chez M. Dorandeu : « Je constate une fragmentation de la pensée dans les dissertations de certains de mes étudiants, confie-t-il. Cela se réduit à "une ligne-une idée". La prise de notes électronique peut être un facteur, en ce qu'elle induit une certaine linéarité. L'objectif de l'étudiant, c'est de prendre l'intégralité de la phrase. Ce faisant, il perd le sens de vue. Dans la prise de notes manuelle, le mot à mot est impossible. Il faut donc comprendre la structure du discours de l'enseignant, en faire la

traduction avant de le retranscrire. C'est un premier pas vers l'apprentissage. » Devant ce phénomène qu'ils peinent encore à cerner, certains établissements réagissent. C'est le cas de l'université Joseph-Fourier, où « la révolution PowerPoint » posait problème. Avec la projection au tableau de l'essentiel du cours, « certains étudiants ne prennent tout simplement plus de notes », dit Mme Tichtinsky. Il y a deux ans, l'université a donc mis sur pied un groupe de travail. Un guide a été rédigé pour les étudiants et un travail de méthodologie au long cours engagé. A ce stade, « le bilan est mitigé, reconnaît l'enseignante. Il nous faudra aussi sensibiliser les enseignants au problème. Mais, au moins, certains étudiants ont recommencé à prendre des notes ».

A l'INSEAD, spécialisée dans les MBA, cela fait longtemps que les ordinateurs portables sont, par principe, interdits en cours. Et le nouveau doyen entend bien renforcer cette règle historique. Il considère en effet que c'est une gêne en cours, notamment à cause du bruit. Et, visiblement, on s'interroge sur l'efficacité pédagogique du fait de taper bêtement ce que dit le professeur, par rapport à une prise de notes manuelle qui implique une analyse inconsciente du discours.

Interdire ? Au contraire, répond le directeur académique de Toulouse Business School. « L'ordinateur, nous avons décidé de l'imposer en cours, déclare Uche Okongwu. La capacité à prendre des notes rapidement et partout est une compétence que les entreprises attendent de leurs cadres, lesquels voyagent par ailleurs beaucoup. Nous souhaitons donc développer cela chez nos étudiants. » Et l'étude Mueller-Oppenheimer ? « Je ne suis pas convaincu. Que l'on note sur du papier ou sur ordinateur, le travail intellectuel ne change pas. Il n'y a que le support qui est différent », ajoute M. Okongwu.

Benoît Floc'h, *Le Monde*, 28 mai 2014 / 930 mots

---

### Le stylo n'a pas dit son dernier mot

Nul ne peut encore mesurer avec précision le déclin de l'écriture manuscrite, mais une enquête britannique, effectuée en juin auprès de 2 000 personnes, laisse entrevoir la profondeur du phénomène. Selon ce sondage commandé par Docmail, un Britannique sur trois n'a pas écrit à la main depuis six mois – en moyenne, le dernier document tracé au stylo remonterait à quarante et un jours. Les gens écrivent sans doute plus qu'ils ne le pensent, mais une chose est sûre : les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de rédiger des textes avec une telle rapidité que, dans le monde du travail, elles supplantent peu à peu l'écriture manuscrite.

Les États-Unis en ont tiré les conséquences. Puisque les mails et les SMS ont remplacé les courriers, puisque les étudiants prennent désormais leurs notes sur ordinateur, puisque les employés effectuent leurs travaux sur écran, l'écriture dite « cursive », qui lie entre elles les lettres d'un même mot, ne fait plus partie des enseignements obligatoires du *Common Core Curriculum Standards*, le socle commun à tous les États. Depuis 2013, les petits Américains sont obligés d'apprendre l'usage du clavier et l'écriture « script » (les caractères d'imprimerie), mais ils ne sont plus tenus de peiner sur les pleins et les déliés de l'écriture « attachée », encore moins sur ses capitales ornées de boucles.

Dans le doute, la France a suivi un chemin inverse de celui emprunté par les États-Unis. Au début des années 2000, alors que les ordinateurs envahissaient les salles de classe américaines, le ministère de l'éducation nationale français demandait aux professeurs de commencer l'apprentissage de l'écriture cursive dès la fin de la maternelle. « On a longtemps méconnu la portée et l'importance de l'écriture manuscrite, qui était considérée comme une activité un peu routinière, se souvient Viviane Bouysse, inspectrice générale de l'éducation nationale. Au début des années 2000, grâce aux travaux neuroscientifiques, on a compris en quoi son apprentissage constitue en fait un moment-clé de l'éveil cognitif. » Plutôt que de s'orienter vers le script et le clavier, la France a choisi d'insister sur l'écriture « attachée ». « En liant les lettres les unes aux autres, l'enfant acquiert l'image du bloc que représente le mot, et donc, son orthographe, poursuit Viviane Bouysse. C'est important dans un pays où l'orthographe est si complexe ! »

De fait, « l'écriture manuelle reste très présente dans les pratiques quotidiennes, rappelle Claire Bustarret, chercheuse au CNRS et spécialiste des manuscrits. Les gens écrivent à la main plus souvent qu'ils ne le croient, ne serait-ce que pour remplir un formulaire ou rédiger une étiquette pour un pot de confiture. L'écriture est d'ailleurs bien vivante dans notre environnement, du graphisme publicitaire ou signalétique aux graffitis de la rue ou divers écrits de contestation. » Les arts graphiques et la calligraphie se portent d'ailleurs très bien. Peut-être parce qu'ils compensent, à leur manière, la sécheresse du clavier.

Anne Chemin, *Le Monde*, 15 novembre 2014 / 470 mots

---

### « Il existe une mémoire du geste »

Jean-Luc Velay est chercheur au Laboratoire de neurosciences cognitives du CNRS et de l'université Aix-Marseille. Ses recherches portent notamment sur les relations entre l'écriture et la lecture.

#### *Que pensez-vous de la politique éducative américaine, qui propose de privilégier le clavier au détriment de l'écriture cursive ?*

Il y a évidemment des avantages à abandonner l'apprentissage de l'écriture cursive. Elle exige un travail de motricité complexe, elle est longue à acquérir et elle met beaucoup d'enfants en situation d'échec scolaire. L'écriture au clavier est plus rapide, plus simple et plus efficace. Mais avant de prendre des décisions sur lesquelles il sera difficile de revenir, il faut se demander si l'abandon de l'écriture manuelle présente, ou non, des inconvénients. Écrira-t-on de la même manière ? Lira-t-on aussi bien ? Aura-t-on la même gestion de l'orthographe ?

#### « *Que nous enseigne la science sur ces questions ?*

Les études que nous avons menées montrent qu'il existe une mémoire du geste : les enfants et les adultes reconnaissent plus facilement les lettres s'ils ont appris à les écrire à la main. On peut voir cette mémoire sensorimotrice fonctionner à l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle : à la seule vue des lettres, les droitiers activent, dans leur cerveau, les zones qui commandent la motricité de la main droite alors même qu'ils sont complètement immobiles !

Il est donc important de maintenir l'apprentissage de l'écriture manuelle. Elle est utile à la mémorisation de l'alphabet car elle permet d'associer la forme d'une lettre avec le mouvement de la main. Cette association ne fonctionne pas avec un clavier : quand on tape, rien, dans le mouvement de la main, ne renseigne sur le dessin de la lettre.

Propos recueillis par Anne Chemin, *Le Monde*, 15 novembre 2014 / 250 mots

## Taxer les sodas, accusés de favoriser l'obésité, suscite la controverse

### Décision « arbitraire » pour les uns, « très bonne mesure » pour les autres

C'est une surprise. Dans le cadre de son plan de rigueur, le premier ministre François Fillon a annoncé, mercredi 24 août, une taxe sur les boissons sucrées, qui devrait s'appliquer début 2012. Sont notamment visés : les sodas de Coca-Cola France (50 % de ce marché) et Orangina-Schweppes (25 %).

- « La mesure, qui rapporterait 120 millions de recettes supplémentaires, consiste à créer une taxe spécifique sur les boissons sucrées de 3,6 centimes d'euro par litre, soit une augmentation d'environ 1 centime par canette. Eaux, jus de fruits sans sucres ajoutés et produits contenant des édulcorants ne sont pas concernés. Cette mesure sera présentée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2012.
- « Pour justifier la mesure, le gouvernement avance un argument santé : « La prévalence de l'obésité a augmenté de 8,5 % en 1997 à près de 15 % aujourd'hui, soit plus de 70 %. » Le gouvernement veut « renchérir le prix des boissons sucrées, dont une consommation non maîtrisée favorise la prise de poids, afin d'inciter les consommateurs à réduire leur consommation. »
- « L'argument a provoqué la colère de Jean-René Buisson, président de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), qui le juge « inacceptable ». « Il n'y a pas de bons et de mauvais produits, tout est question d'éducation nutritionnelle, d'équilibre et de quantité », affirme-t-il. L'ANIA rappelle que les boissons sucrées contribuent pour 3,5 % à l'apport calorique total. « C'est une décision arbitraire, injuste, discriminatoire, ajoute Béatrice Adam, déléguée générale du Syndicat national des boissons sucrées (SNBS). Elle pénalise les foyers les plus modestes. » « C'est choquant d'être stigmatisé et de se retrouver associé à des produits comme le tabac », s'étonne Hugues Pietrini, président d'Orangina-Schweppes et de La Nouvelle Alliance des boissons (NAB). Le docteur Laurent Chevallier, nutritionniste, membre du Réseau environnement santé (RAS), salue une « très bonne mesure », mais regrette que les sodas light et les jus de fruits industriels en soient exclus.

#### 60 litres par an par habitant

- « Le sujet n'est pas nouveau. Des parlementaires ont déjà tenté d'instituer une taxe sur les boissons sucrées. Les experts sont divisés sur son impact. « La vraie question est de savoir si cela aura un effet sur la consommation, notamment chez les gros consommateurs, et sur l'obésité », indique Arnaud Basdevant, responsable du service de nutrition à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, qui pilote le plan de lutte contre l'obésité.

- « Cela relance la réflexion. Mais l'intérêt est avant tout économique et symbolique, souligne le Pr Serge Hercberg, directeur de l'unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle (UREN) Inserm-INRA. En matière de santé publique, pour être efficace, la taxation d'aliments sucrés ou gras doit être suffisante et s'accompagner d'une plus grande accessibilité aux aliments de bonne qualité nutritionnelle, tels les fruits et légumes. »

- « En France, la consommation des boissons sucrées a augmenté en 2010 pour atteindre 60 litres par an et par habitant. Loin derrière l'Allemagne (130 litres) et surtout les États-Unis (190 litres), où elle a triplé en vingt ans. Certains États américains ont déjà instauré une taxe. Une étude publiée en 2009 dans la revue *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine* montrait que le seul fait de remplacer les boissons sucrées par de l'eau permettrait de réduire de 235 calories l'apport

quotidien chez les enfants américains. Les fabricants de sodas réfutent tout lien entre consommation de boissons sucrées et obésité. « La teneur en sucres de nos produits a diminué de 14 % depuis 2008 », insiste Hugues Pietrini.

- 45 « Il n'y a rien d'étonnant à ce que la consommation des sodas ait augmenté en 2010. En période de crise, se faire plaisir en mangeant est un remède », explique Pascale Hébel, directrice du département consommation du CREDOC<sup>\*</sup>, qui se demande pourquoi taxer les boissons sucrées et pas les barres chocolatées. Ou encore le vin.

**Pascale Santi, *Le Monde*, 28 août 2011 / 675 mots**

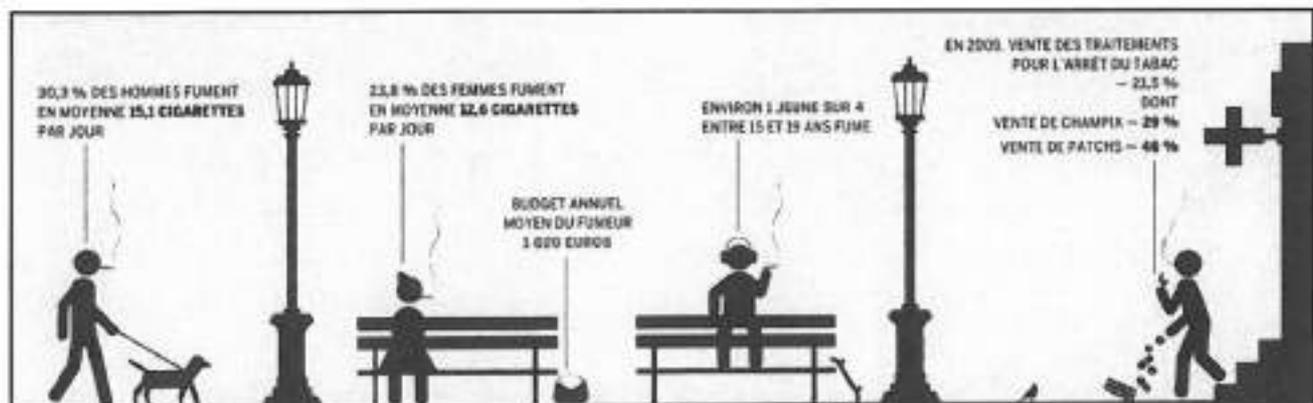
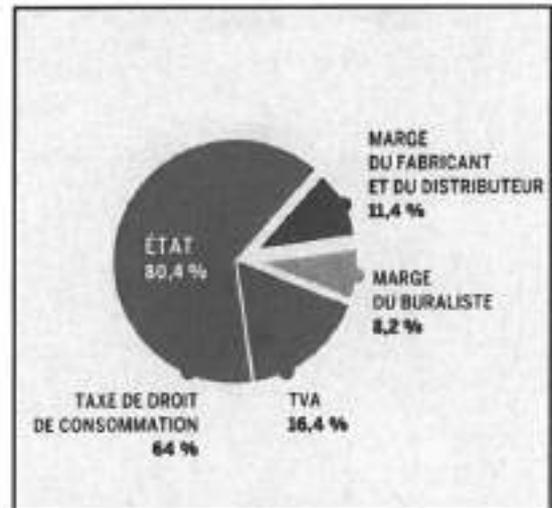
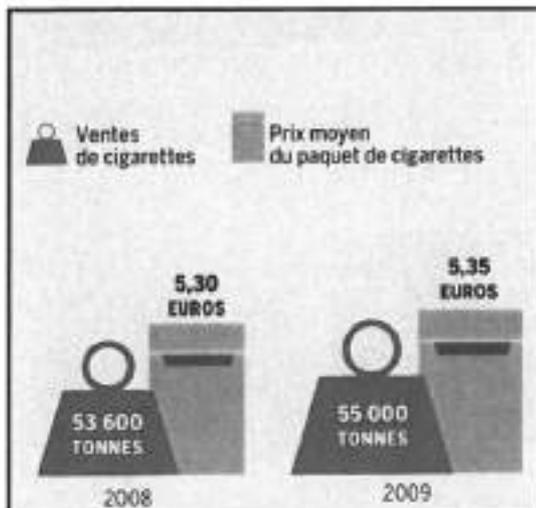
<sup>\*</sup>Creloc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

## QUESTIONS

- 1) Présentez sous forme de tableau de classement, clair et synthétique, les différents arguments exprimés dans ce texte.
- 2) Résumer le texte en trois phrases.
- 3) La position des associations de consommateurs n'est pas exprimée dans ce texte. Pour cette raison, la revue de consommateurs *Que Choisir ?*, dont vous êtes un.e fidèle lecteur ou lectrice, vous charge d'écrire un point de vue à paraître dans son prochain numéro. Le rédacteur vous donne un espace de 250 mots, ± 10%.

Vous êtes chargé.e de construire un exposé à l'aide des diapositives données ci-dessous<sup>1</sup>.

- 1) Choisissez vous-même l'ordre des diapositives de votre exposé.
- 2) Donnez un titre à l'exposé.
- 3) Rédigez une courte formule de légende pour chaque diapositive.
- 4) Rédigez le texte de votre exposé en vue de son enregistrement, afin qu'il devienne le commentaire audio diffusé pendant la projection.



1. Images extraites d'une infographie du journal *Le Monde*.

ÉTAPE 3 (FINALE) DU CONTRÔLE CONTINU

Vous êtes chargé.e d'expliquer, sur le site d'une importante compagnie de voyages, la manière dont se propage la **fièvre jaune**. Une page spéciale « Fièvre jaune » est prévue sur ce site, où se trouveront les images ci-dessous.

Votre mission est :

- 1) d'écrire le titre (légende) de chaque image en une « phrase » (→ une courte formule d'identification) ;
- 2) d'écrire pour chaque image un petit texte de présentation en 40 mots maximum ;
- 3) de rédiger un texte explicatif, structuré, continu, et faisant référence aux images, sur la manière dont se propage la fièvre jaune. Volume de ce texte : de 300 à 400 mots.

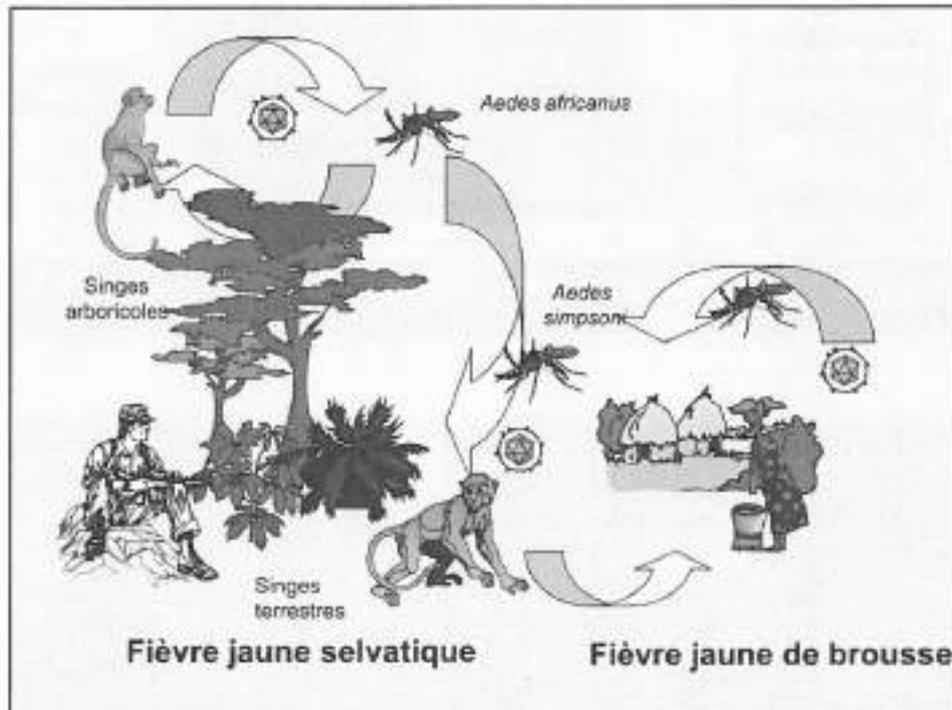


Image 1

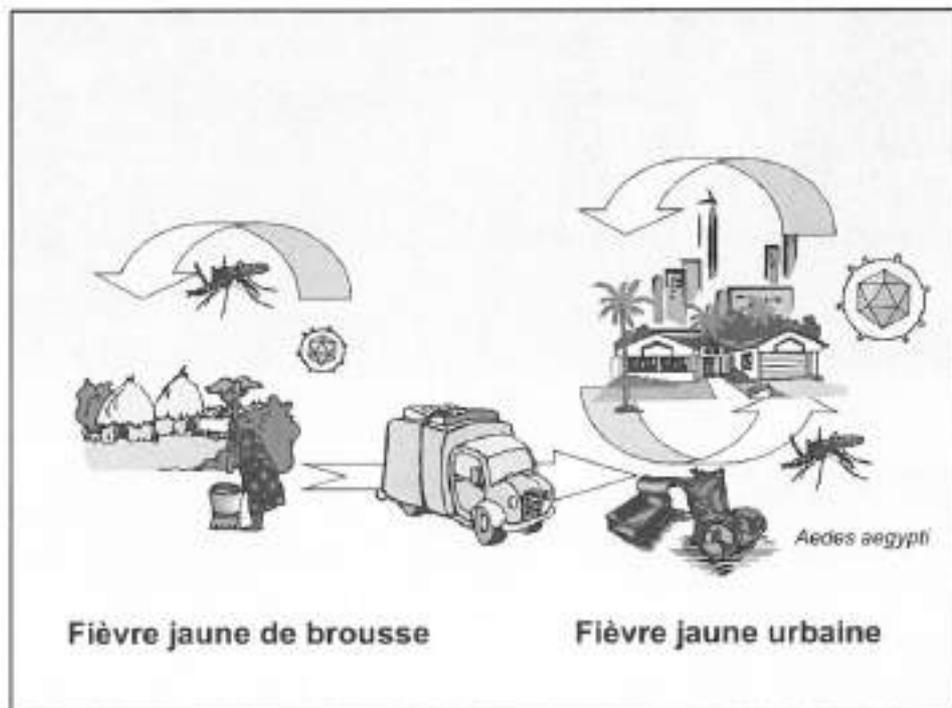


Image 2

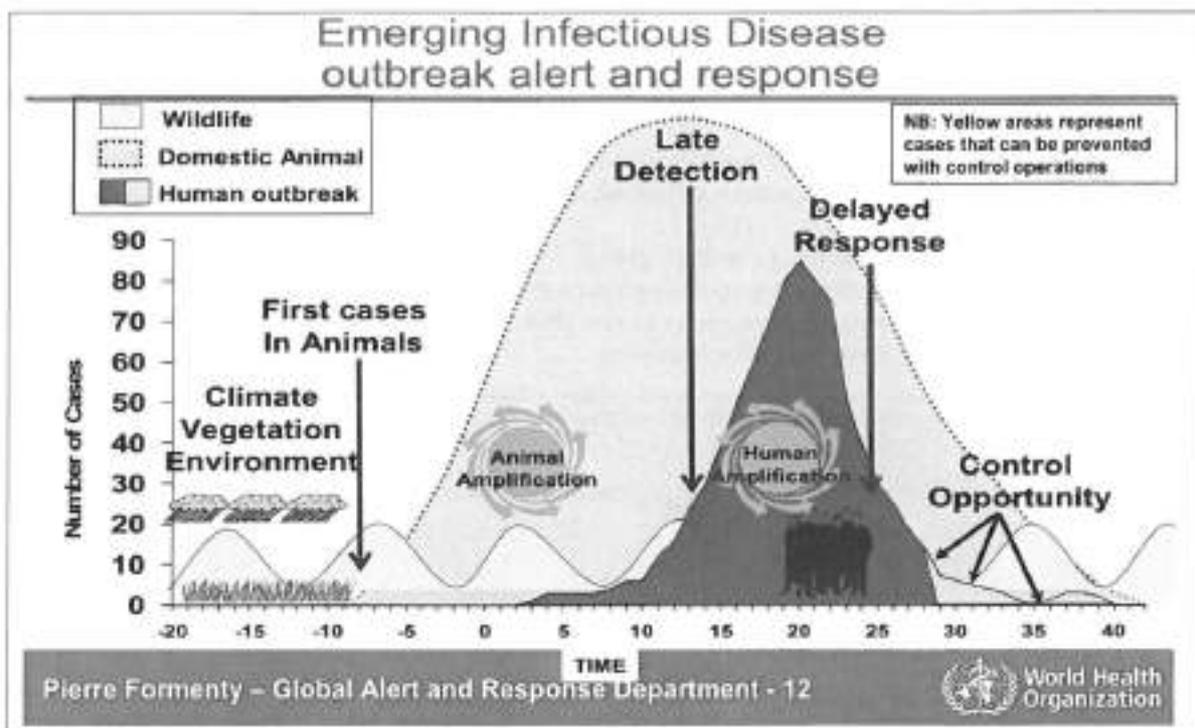


Image 3

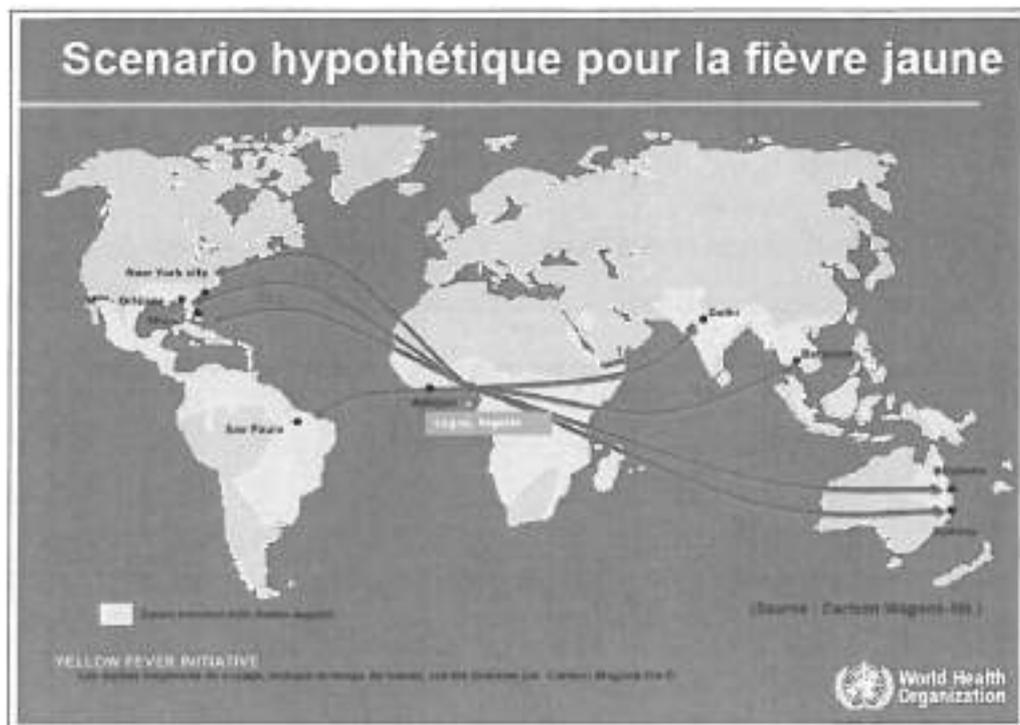


Image 4

**Sources :**

- 1 et 2 : Institut d'épidémiologie de l'université de Bordeaux (internet)
- 3 et 4 : Rapport parlementaire au Sénat de M. F. Keller (internet)

- 1) Utilisez tout ou partie des informations fournies par ce document pour rédiger un article d'information.
- 2) Votre article doit être un vrai texte (non une simple liste de points ou de consignes), ayant une structure et une argumentation.
- 3) Vous utiliserez les contenus chiffrés et textuels du document, mais en les reformulant et en les intégrant à votre écrit.
- 4) Votre article devra comporter une introduction et une conclusion.

Volume :  
entre 300 mots minimum (1,5 page)  
et 400 mots (2 pages) maximum

Durée :  
90 minutes (1h30)

- Barème
- Synthèse des informations : 4
  - Structure et argumentation : 4
  - Reformulation et intégration : 4
  - Qualité de l'introduction : 4
  - Qualités générales de langue : 4



Réalisez un texte de synthèse à partir des quatre documents rassemblés ici. Longueur : 360 mots (± 10%)

## Document 1 : Décrochez les enfants de la télévision

Déficience visuelle, obésité, troubles du sommeil, baisse de production de la mélatonine, risque accru d'autisme... À force de trop regarder la télévision, voilà à quoi s'exposeraient les enfants.

5 Publiés lundi 19 février dans la revue scientifique britannique *Biologist*, les travaux du docteur Aric Sigman – qui s'appuie sur l'analyse de 35 études scientifiques – concluent que la réduction du temps passé devant le petit écran par les enfants doit devenir « une priorité » au risque sinon d'aboutir au « plus grand scandale de notre temps ». Diantre !

Ce n'est pas la première fois que des rapports et autres études s'inquiètent de la répercussion de l'usage immodéré de la télévision sur la santé 15 psychique et physique des plus jeunes. Mais cette fois, la liste des risques encourus est longue et inquiétante. « C'est très bien d'alerter sur les méfaits, mais on ne peut pas mettre tous les maux – notamment l'autisme – sur le même plan, sinon les gens n'y croiront pas et la prévention sera inefficace », prévient le pédopsychiatre Stéphane Clerget, auteur d'*Ils n'ont d'yeux que pour elle. Les enfants et la télé* (Fayard, 2002, 228 p., 16 euros).

Alors que faire ? Hormis la signalétique mise en 25 place par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en novembre 2002 visant à alerter les parents de la capacité de certains programmes à « nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral » de leurs enfants ou à les heurter « par leur caractère violent, érotique ou obscène », personne n'a encore jamais vu de campagne de prévention sur le thème

« la télévision nuit à la santé, à consommer avec modération ».

Exagéré, diront certains. Pas si sûr. Un parent ne peut plus se dire : « Ce n'est rien, moi aussi je regardais la télévision. » Car jamais une génération d'enfants n'a eu accès à un aussi grand nombre de chaînes à toute heure de la journée, jamais ils n'ont été autant à disposer d'une télévision dans leur chambre et jamais les loisirs sur écran n'ont été aussi nombreux.

« Les parents s'inquiètent plus de ce que leur enfant mange à la cantine que de ce qu'il regarde à la télévision », constate Claude Allard, pédopsychiatre. Membre du conseil scientifique du *Collectif interassociatif Enfance et Médias* (CIEM), il regrette qu'en France « aucune étude épidémiologique, aucun travail clinique ne soit commandé sur “santé des enfants et télévision” ». « Le développement de la télévision arrange plein de monde », se désolent les docteurs Allard et Clerget. Les parents, d'abord, qui peuvent transformer la télévision « en babysitter » et qui préfèrent des adolescents « scotchés » à leurs écrans plutôt que dans la rue à faire on ne sait quoi. Et les pouvoirs publics, qui n'ont pas à multiplier les terrains de sport et les activités culturelles et de loisirs pour que les jeunes s'épanouissent à l'extérieur. M. Clerget craint que l'omniprésence des écrans dès le plus jeune âge fasse, dans quelques années, « des adultes appauvris dans leur rapport à autrui », quasi « désinsérés ». Alerte les bébés !

Sandrine Blanchard, *Le Monde*, 28 février 2007 / 500 mots

## Document 2 : Ne laissez pas les bébés devant la télé

Halte aux bébés téléphages ! La Direction Générale de la Santé (DGS) vient d'apporter une pierre à l'édifice des opposants aux chaînes de télévision consacrées aux tout-petits. Émettant depuis la Grande-Bretagne, *Baby TV* et *Baby First* diffusent, depuis quelques années, des programmes entièrement dédiés aux enfants de moins de 3 ans. Dans un avis rendu début mai au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et dévoilé par *Le Parisien* 10 vendredi 20 juin, la DGS se prononce « contre les chaînes spécifiques pour les enfants de moins de 3 ans ». Elle déconseille « la consommation de la

télévision jusqu'à cet âge indépendamment du type de programme » et « considère même qu'au-delà de 15 3 ans, chez le jeune enfant, l'usage de la télévision doit être particulièrement prudent ».

La DGS recommande la diffusion « d'une large information sur les risques de la télévision pour les moins de 3 ans » et préconise que « les sociétés commercialisant des émissions destinées à ce public ne puissent alléguer de bénéfices pour la santé ou le développement de l'enfant ». Saisi en novembre par le *Collectif interassociatif Enfance et Médias*, le CSA publiera « prochainement » sa délibération.

Martine Laronche, *Le Monde*, 22 juin 2008 / 200 mots

## Document 3 : Le CSA réglemente les chaînes de télévision pour bébés

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est saisi du débat sur les programmes de télévision

destinées aux enfants de moins de trois ans, apparues en France en 2005 : il a annoncé, jeudi 14

août, sa décision de mieux encadrer les programmes et de sensibiliser les parents aux dangers de ces services. À compter du 1<sup>er</sup> novembre, les chaînes de télévision ne pourront plus « ni diffuser, ni

5 promouvoir, sur leur antenne et sur tout autre support, des programmes visant spécifiquement les enfants de moins de trois ans », indique l'institution dans une délibération rendue le 22 juillet. « La diffusion n'est pas interdite, mais ces programmes

10 ne doivent pas être diffusés et présentés à l'antenne comme spécifiquement destinés aux moins de trois ans », précise le CSA.

Mais ces dispositions ne s'appliqueront qu'aux chaînes établies en France et ne concerneront donc pas *Baby TV*, lancée en France en 2005, et *Baby First*, créée en 2007, qui émettent depuis la Grande-Bretagne et sont à l'origine de la polémique dans l'Hexagone. De nombreux spécialistes de la petite enfance et des représentants des pouvoirs publics

20 s'étaient insurgés contre la promotion par ces deux chaînes des bienfaits supposés de la télévision pour les moins de trois ans. Les experts consultés par le CSA estiment que « la consommation de télévision porte atteinte au développement des enfants de

25 moins de trois ans » et « présente un certain nombre

de risques » en favorisant notamment « la passivité, les retards de langage, l'agitation, les troubles du sommeil et de la concentration », indique l'institution dans sa délibération.

30 Les distributeurs – opérateurs du câble, bouquets satellitaires... – devront également diffuser sur leur écran et sur celui des chaînes concernées un avertissement du CSA, selon lequel « regarder la télévision peut freiner le développement des enfants de moins de trois ans, même lorsqu'il s'agit de chaînes qui s'adressent spécifiquement à eux ». Enfin, les distributeurs devront avertir des risques que représentent ces chaînes pour les enfants de moins de trois ans sur les documents envoyés à leurs abonnés, les contrats d'abonnement et leurs sites internet. Il sera interdit de promouvoir, dans l'argumentaire commercial, un bénéfice éventuel pour les tout-petits.

En avril, le ministère de la santé s'était prononcé

45 contre la diffusion de chaînes spécifiques pour les enfants de moins de trois ans et recommandait notamment que les sociétés commercialisant des émissions destinées aux jeunes enfants ne puissent alléguer de bénéfices pour la santé ou le développement de l'enfant.

50

*Le Monde*, 14 août 2008, avec AFP / 400 mots

#### Document 4 : Les bébés américains devant la télé dès 9 mois

La télévision permet-elle aux enfants de s'ouvrir sur le monde ou perturbe-t-elle leurs capacités d'apprentissage ? Un débat loin d'être tranché, car le rapport des enfants à la télévision dépend autant

5 des émissions regardées, des usages qu'ils en font que de l'âge auquel ils commencent à flirter avec le petit écran.

Et c'est bien ce qui inquiète les spécialistes de la petite enfance : à 3 mois, 40% des bébés américains passent déjà régulièrement du temps en compagnie de Dora ou de Bob l'éponge. À 24 mois, ils sont 90%. Selon une étude publiée cette semaine dans les *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, de nombreux parents ignoreraient ainsi les mises en

10 garde des pédiatres qui affirment que la télévision peut avoir des effets sérieux sur le développement cérébral des très jeunes enfants.

L'enquête, soutenue par la Fondation Tamaki et l'*Institut national américain pour la santé mentale*, a été menée auprès de plus de 1000 parents d'enfants âgés de 2 à 24 mois. À la clé, un constat stupéfiant : l'âge moyen à partir duquel les enfants sont régulièrement exposés aux médias est de... 9

20 mois ! Les petits Américains de moins d'un an absorbent déjà 1 heure de télé par jour, une durée qui grimpe à 1 heure et demie à 2 ans. « La plupart des parents cherchent ce qui est le meilleur pour

25

leurs enfants, et nous avons découvert que beaucoup d'entre eux croient offrir des valeurs éducatives et favoriser le développement cérébral de leurs bébés en les exposant à la télé 10 à 20 heures par semaine », explique Andrew Meltzoff, coauteur de l'étude et professeur de médecine à l'université de Washington à Seattle.

30

Pourtant, alors même que les parents se disent convaincus des vertus cognitives de la télévision, ils sont 68% à laisser les nourrissons seuls devant le poste, ne contrôlant pas la qualité des émissions. L'étude déconcerte Arlette Streri, professeur à l'université Paris-Descartes : « Je ne vois vraiment pas ce qui justifie ce type de pratiques. Où est l'intérêt pour le bébé ? À cet âge, il ne comprend rien. » La spécialiste de la psychologie du développement de l'enfant explique en effet que le système sensoriel visuel n'est pas très développé à trois mois. « À cet âge, précise Arlette Streri, ils ne peuvent pas voir la profondeur de champ ! La télé leur montre des images bidimensionnelles que leur cerveau ne peut pas analyser. Posez un canard sur un camion qui roule : le bébé ne distingue pas qu'il y a deux objets et ne verra qu'une forme qui bouge ! Le mouvement et le bruit peuvent attirer son attention, mais ça ne va pas au-delà. Tout est trop rapide pour qu'il puisse traiter l'information ».

45

50

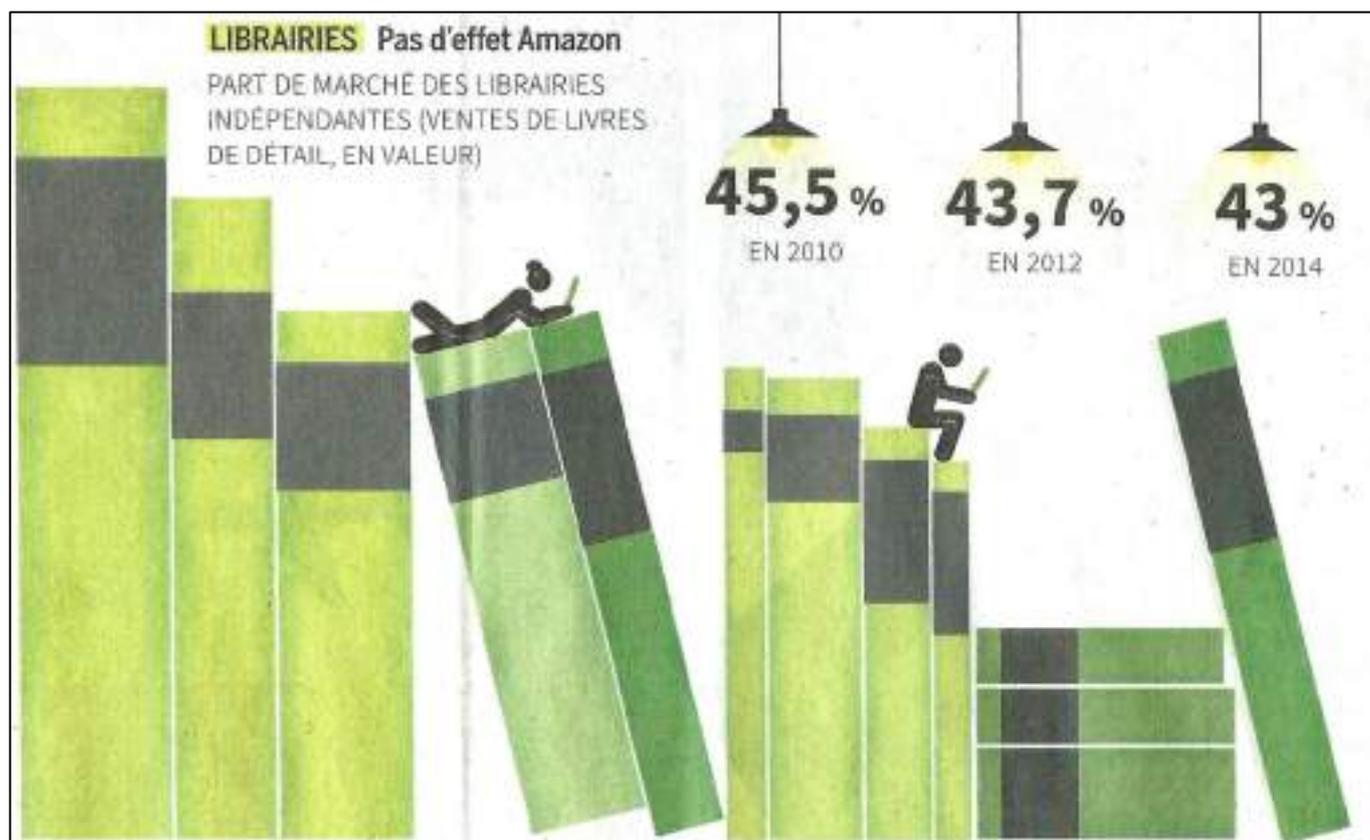
Alice Bomboy, *Le Figaro*, 14 octobre 2007 / 450 mots

Utilisez les six images ci-dessous pour construire une présentation, à raison d'une image par vue (diapo).

Cette présentation est destinée à être mise en ligne sur un site d'information. Elle accompagne un article de synthèse rédigé sur le thème.

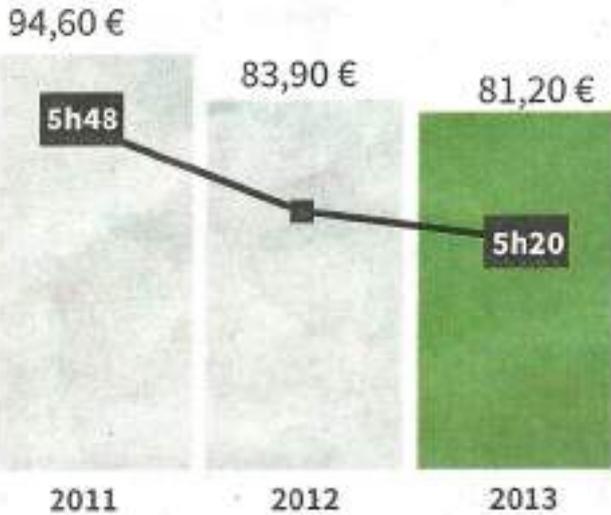
Votre travail consiste à déterminer la tonalité et la structure du commentaire, à fixer l'ordre des images puis à rédiger l'article. Celui-ci doit être un texte linéaire, organisé et fluide, qui met en mots et phrases les informations données par les visuels.

En aucun cas l'article ne doit être descriptif (aucune mention du genre « Dans cette image, on voit que... »). Vous devez au contraire écrire une argumentation.



**LECTURE** Moins de temps et moins d'argent à lui consacrer

TEMPS DE LECTURE HEBDOMADAIRE ———  
BUDGET ANNUEL ■■■■

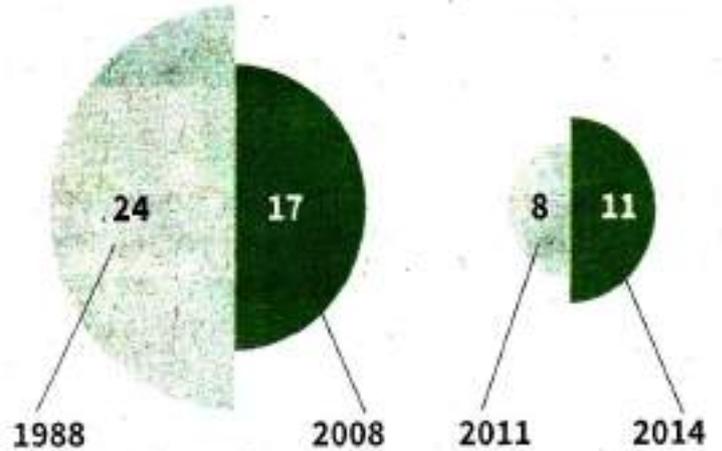


**HABITUDES** En pleine évolution

EN % DES FRANÇAIS DE PLUS DE 15 ANS

Part des grands lecteurs\*

Part des lecteurs numériques



\*LISENT PLUS DE 20 LIVRES PAR AN

**GRATUIT ET OCCASION**

Un poids pour le secteur

Part de l'occasion dans les ventes totales



17%

EN VOLUME  
(7% EN VALEUR)

Part du piratage dans le numérique



20%

DES LECTEURS NUMÉRIQUES

Part du gratuit dans le numérique



51%

DES LECTEURS NUMÉRIQUES

**MARCHÉ** De fortes disparités

ÉVOLUTION DU MARCHÉ (2005-2014), PAR CATÉGORIE, EN %

Fiction



- 4%

Pratique



- 3%

Savoir



- 19%

Ensemble du marché

- 8%